DÉPARTEMENT DU LOIRET
Arrondissement d'ORLÉANS
COMMUNE
DE
CLERY SAINT ANDRÉ
Code postal:45370
Téléphone: 02.38.46.98.98

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

ARRÊTE MUNICIPAL TEMPORAIRE N° 165-10-2026
PORTANT UNE PERMISSION DE VOIRIE POUR UNE RESERVATION DE STATIONNEMENT

Le Maire de la commune de Cléry-Saint-André,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2212-2, L.2213-1, L.2213-2, L.2213-4, L2542-2 et suivants,
VU l'arrêté N° 7/73 en date du 12 mars 1973 portant réglementation de la circulation sur voies communales;
Vu le Code de la route et notamment l'article R411-3 à R411-8

Considérant la demande en date du mardi 20 octobre 2026 **présenté par Madame MARECHAL,** l'intéressée sollicite l'autorisation de réservation de stationnement en bordure et sur la dépendance de voie communale au 7 Rue du Cloître 45370 CLERY-SAINT-ANDRE, conformément aux plans et documents ci-annexés,

Article 1er : Madame MARECHAL **est autorisée à occuper le domaine public, au 7 Rue du Cloître 45370 CLERY-SAINT-ANDRE** dans le strict respect des plans et documents ci-annexés.

Article 2 : La réservation se fera du jeudi 22 au jeudi 29 octobre 2026, 3 places de stationnements lui seront réservées, avec la pose de 3 barrières.

Article 3 : La présente autorisation **est accordée pour une durée de 7 jours**, elle est délivrée à titre précaire et révocable. Elle n'est pas renouvelable par tacite reconduction.

Article 4 : Cet arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 5 : La présente autorisation sera retirée, en cas de non respect des prescriptions énoncées ci-dessus.

Article 6 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Cléry-Saint-André, Monsieur le Chef de brigade de la Gendarmerie de Cléry Saint André, Monsieur le policier municipal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, à Monsieur le Directeur Départemental de l'équipement.

Fait à Cléry-Saint-André,
Le mardi 20 octobre 2026.
Madame le Maire
Ludivine RAVELEAU

Mairie de Cléry-Saint-André
94, rue Maréchal Foch - 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
Tél. 02 38 46 98 98 - Fax. 02 38 46 98 99
Courriel : accueil@clery-saint-andre.com

